

# Séance d'ouverture



Pendant trois jours, l'ABCDEF a cédé à la beauté et à la magie des Antilles. Elle vivait heureuse, sous les cocotiers et les couchers de soleil éclairés par une citation de Cicéron: *Si hortum in bibliotheca habes, deerit nihil.* - «Si tu as une bibliothèque qui donne sur un jardin, que peux-tu souhaiter d'autre?» ( *Epistulae ad familiares*, IX, 4,1).

Mais, tout à coup, hier matin, les alizés se sont levés et ont soufflé à l'ouverture du XXIVe Congrès de l'ADBU: une petite phrase prononcée par votre Présidente, Marie-Hélène Bournat, a brisé cette parfaite oisiveté. La Présidente de l'ADBU a en effet déclaré: «Pour ma part, je n'aime pas la standardisation.» Par cette petite phrase, votre Présidente soulignait un des grands enjeux de notre temps. Elle s'élevait avec courage contre la magistrale prophétie d'Upton Sinclair. Dans son film, *La Tête d'Holopherne*, le cinéaste américain déclare: «Grâce au cinéma, le monde s'unifie, c'est-à-dire qu'il s'américanise.»

Depuis, l'avènement de l'aviation, de l'informatique et des télécommunications a accéléré ce phénomène et aggravé les causes l'uniformisation.

Ainsi, ici à La Martinique, sur cette terre du Nouveau Monde, votre Présidente souhaitait l'avènement d'un monde nouveau, valable pour les femmes et les hommes de l'an 2001: c'est-à-dire un monde pluriel, une planète polyphonique où la France, réveillée et enrichie, unie à la Francophonie, jouerait sa partition. Mais, pour transformer cette vision en une réalité visible, utile et bienfaisante, il faut prendre le vrai chemin.

Or, la Francophonie politique existe déjà depuis bientôt dix ans. Elle a ses institutions, ses finances, son organisation. C'est l'action du Sommet francophone qui vivra en 1995 au Bénin, à Cotonou, son sixième rendez-vous. Cette conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a confié à l'AUFELF-UREF le mandat d'organiser l'espace scientifique et universitaire francophone. L'AUFELF-UREF a dès le début structuré cet espace par une mobilisation de tous les acteurs universitaires: professeurs, chercheurs, administrateurs. L'ABCDEF, qui est née en 1989, est au service de ce grand projet, et en particulier de l'IST. Pour parler comme François Hinard, les Bibliothèques ne sont pas que les panthéons de la pensée conservée, mais les laboratoires compétents et performants de la modernité.

Pendant cette journée, nous allons parler de catalogues, d'informatique et de bibliographie, mais je voudrais avouer mon objectif et ma passion. Je souhaite que la

Martin Nicoulin

France des bibliothèques et des bibliothécaires soit toujours plus ambitieuse, plus amoureuse pour vivre son destin, qui s'appelle Europe et Francophonie. Sans cela, la France et la Francophonie, notre planète, souffriraient d'un manque non seulement d'élégance, mais encore de tolérance et d'humanité.

Jean Bernabé

Professeur des Universités  
Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Université des Antilles et de la Guyane  
Martinique

# Multiphonie et polyphonie

Mesdames et Messieurs,

Malgré le titre de mon intervention «multiphonie et polyphonie», mon propos ne sera autre que de francophonie, à condition toutefois que l'on veuille bien admettre au sein de l'univers francophone, l'existence et la légitimité d'une multitude de constellations allophones, en l'occurrence celles qui relèvent de l'espace créole. Cet espace, vous me permettrez de l'évoquer, le cas échéant, compte tenu de la discipline universitaire dont l'étiquette m'est accordée et au regard du lieu, la Martinique, que vous avez retenu pour votre Congrès de professionnels du livre et de la lecture.

Je souhaite m'attarder quelques instants sur les mots «multiphonie» et «polyphonie». Ce n'est pas pure coquetterie que d'employer, en les distinguant, ces deux mots. Le mot «multiphonie» - néologique à souhait - malgré sa composition hybride (un préfixe latin et une base grecque) ne doit pas être considéré comme un doublet monstrueux et malsonnant du mot «polyphonie» dont l'emploi, aujourd'hui courant, a fait oublier, presque, son origine savante. Quelle que soit l'esthétique ou l'idéologie de la langue qui habite chacun de nous, je prétends que les préfixes «multi-» et «poly-» ne doivent pas nous apparaître comme de simples variantes. Tous deux renvoient certes à la notion de diversité, mais par des voies et selon des modalités différentes.

Mon propos va au-delà du simple débat grammatical. Ma réflexion d'aujourd'hui a été inspirée et alimentée par la médiation d'une assertion du philosophe antique Plotin, disciple d'Aristote. Plotin, dans son traité de métaphysique intitulé *Les Ennéades*, dit en substance ceci: «*l'Un partage l'Etre à son profit*». Ce propos qui, à mon avis, n'a pas été assez médité par les philosophes et historiens de la philosophie est, selon moi, une définition lucide et prémonitoire de ce qui allait, dans l'histoire de l'Occident, constituer la pratique d'un certain universalisme. Toute l'histoire de l'empire colonial français, dont la francophonie ne peut pas ne pas être héritière, peut être lue à travers le prisme de cette formule plotinienne. Mais aucune société ne saurait, me sem-

ble-t-il, illustrer une telle intuition de façon plus pédagogique que celle des Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis dont le poète Paul Valéry a dit qu'ils étaient une «projection de l'Europe».

On sait que les pères fondateurs de la nation américaine (étasunienne, devrais-je dire précisément) avaient nourri le rêve quelque peu idéaliste du *melting-pot*. Leur pays devait devenir le *creuset* capable de brasser tant de peuples en un seul. Or toute l'histoire de cette nation, telle qu'elle est issue de cet acte fondateur que fut l'indépendance, est le contraire même du *melting-pot* et le triomphe d'un *partage inégal* de l'Etre américain. Qu'on en juge plutôt: le pays de l'idéologie du *melting-pot* a eu soin de sélectionner les composantes de ce prétendu *melting-pot*

1. en n'y gardant, au départ, que la composante européenne et en excluant non seulement l'apport africain, mais encore, qui plus est, la base autochtone (les Amérindiens),
2. en sélectionnant ensuite au sein du groupe européen la composante anglo-saxonne,
3. en donnant enfin la prééminence, au sein de la composante anglo-saxonne, à l'élément protestant. Résultat: le modèle dominant, exclusivement, est le modèle désigné par l'acronyme W.A.S.P. (White Anglo-Saxon Protestant).

Le pays du rêve de *melting-pot* est à ce point devenu le contraire du *melting-pot* qu'il est même le champion du communalisme ou, si l'on préfère, du communautarisme. Chacun sait qu'aux Etats-Unis, les communautés ne se mélangent pas physiquement. Elles relèvent d'une *diversité juxtapositive*. Pourtant au niveau idéologique global et au niveau des représentations symboliques fondamentales, il existe une certaine unité qui se caractérise par la prédominance absolue de l'*American Way of life*. En sorte que, j'ose même l'affirmer, même les communautés noires les plus radicales et qui se veulent les plus réfractaires au «rêve américain blanc» au point de développer la thèse de l'afrocentrisme, que même ces communautés, dis-je, sont de purs produits de l'*american way of life* produit lui-même de cette opération de partage de l'Etre par l'Un, ce dernier étant identifié au WASP. On ne peut imaginer paradoxe plus grand!

A ce point de mon développement, je crois utile de revenir sur l'opposition ouverte dans la langue française entre les préfixes «multi-» et «poly-». Si, sur ce point, respectivement en latin et en grec le singulier et le pluriel s'opposent selon un système binaire, il n'en va pas de même, me semble-t-il, en français. Cette langue, tributaire sur ce même point de l'héritage cumulatif du grec et du latin, présente un système d'oppositions qui est non pas binaire, mais ternaire. A la formule du singulier s'opposent respectivement les formes multi et poly. A consulter la liste des mots du dictionnaire comportant les préfixes «multi-» et «poly-», on pourrait tirer la conclusion hâtive, selon laquelle le premier se combine avec des bases d'origine latine et le second avec des bases d'origine grecque. Mais il faut considérer la langue dans sa dynamique et aller au-delà des phénomènes de surface. La thèse que je soutiens ici est que le choix du latin «multi» ou du grec «poly» est commandé par des raisons d'ordre sémantique et non pas, d'homogénéité lexicale. Le préfixe «multi» implique l'idée d'une *diversité*

*juxtapositive*, tandis que «poly» renvoie à une *diversité intégrative*. Cela posé, la combinaison du préfixe et de la base peut avoir un caractère homogène (comme dans *polyphonie*) ou un caractère hybride, combinant donc du latin et du grec (comme dans le néologisme *multiphonie* que, non sans esprit de convocation, je vous ai proposé). Pour illustrer ce processus sémantique par des mots empruntés au corpus attesté de la langue française, je citerai d'une part: *multipartisme*, *multilatéral*, *multimédia* et d'autre part: *polygone*, *polyglotte*, *polygame*. Dans la première liste, le préfixe «multi» autorise l'idée d'une juxtaposition, tandis que dans la seconde, seule la notion d'intégration est opératoire. Que serait, en effet, une polyphonie avec juxtaposition et non intégration des sons?

Après cet ennuyeux mais nécessaire détour grammatical, on comprendra qu'il y ait lieu de distinguer ce que pourrait être une *multifrancophonie* de ce que pourrait être une *polyfrancophonie*, singulièrement dans la sphère qui concerne les Antilles, qui sont, je le rappelle, des pays tout à la fois francophones et créolophones.

La tradition française jacobine a érigé l'universalisme en dispositif de rabotage des diversités linguistiques et culturelles et ce, contrairement à la tradition anglo-saxonne. Multiculturalisme anglo-saxon et assimilationnisme français n'en restent pas moins les résultantes concrètes d'un même processus: le partage de l'Être (du Monde) au profit de l'Un, c'est-à-dire de la puissance coloniale, au détriment des colonisés et dans le cadre d'une violente concurrence entre les nations d'Occident. Entre ces deux pratiques que sont le multiculturalisme (orchestré par l'une des composantes) et l'assimilationnisme réducteur, il y a place, me semble-t-il pour une troisième voie, celle du *polyculturalisme*. Le modèle anthropologique que constitue la créolité me semble ouvrir cette troisième voie, en ce qu'elle résulte d'un processus ouvert à travers lequel toutes les cultures non seulement sont en contact, mais encore échangent. Inscrits dans un contexte colonial, ces échanges ont forcément été inégaux par le passé. Il n'en demeure pas moins vrai que la créolité est une synthèse ouverte de laquelle les constituants initiaux ne sont pas systématiquement éliminés. En sorte que, la définition la plus suggestive de la créolité serait celle-ci : la capacité de faire don de ses ancêtres, et d'accueillir ceux des autres. Cette transaction symbolique est essentielle. On est loin de la générosité de la République française qui jusqu'aux confins extrêmes de son Empire, fait don de ses ancêtres les Gaulois aux populations censées être reconnaissantes mais qui, en revanche, n'a jamais accueilli le moindre ancêtre bambara, malinké ou que sais-je encore ? Avec la créolité, on est loin également de l'absence d'échange qui caractérise les communautés des États-Unis enfermées chacune dans sa mémoire et son ancestralité propres. Le modèle créole trouve, par contre, son plein épanouissement dans des pratiques religieuses comme le *condomblé*, au Brésil. Cette religion à forte base africaine est à ce jour revendiquée autant, sinon davantage pour des raisons numériques, par la partie européenne de la population que par la partie d'origine africaine. Il en est de même à Cuba de la *santéria*, culte afro-chrétien.

Dans le monde d'aujourd'hui, un processus est en cours qui renvoie au modèle d'une créolisation plus consentie et mieux maîtrisée que celle qui, dans la violence, a abouti aux sociétés créoles traditionnelles. Il s'agit, par exemple, de la construction de la communauté européenne. Malgré toutes les oppositions idéologiques qui marquent les campagnes en vue des élections européennes, l'Europe a atteint une définition minimale qu'il convient de référer au processus d'un polyculturalisme. Les Etats-nations échangent entre eux à tous les niveaux mais sont progressivement intégrés dans une logique métanationale, même si cette logique est mise en cause par certains.

Il m'apparaît que si la francophonie peut se donner la chance d'être un rassemblement pertinent et prometteur de peuples divers, il convient qu'elle s'éloigne de principes tels que l'assimilationnisme et le multilatéralisme orchestré depuis Paris, mais qu'elle s'inspire plutôt d'une démarche de créolisation qui, pour reprendre le mot déjà bien galvaudé de Senghor, doit se situer au «carrefour de donner et du recevoir». Là réside, me semble-t-il, la véritable réponse du monde francophone aux défis, aux enjeux et aux phobies qu'un réseau comme Internet suscite.

Si je devais illustrer mes propos en me référant à l'esprit créolophone, je dirais qu'on assiste depuis quelques années à l'émergence d'une littérature qui précisément résulte de l'échange des imaginaires liés au français et au créole. La littérature (mise en oeuvre par des écrivains tels que Chamoiseau, Confiant, Pineau, Pépin, etc...) est, par sa démarche, en train de redéfinir les rapports non seulement entre langue française et langue créole, mais encore entre francité et francophonie. L'écrivain créole, à travers la double compétence du français et du créole accède à une double intelligence du monde, ce qui lui ouvre un champ immense de virtualités et le dote de moyens puissants d'investigation du réel et de stimulation de ses capacités créatrices. Tout porte à croire que l'état de créativité est un état de créolité, c'est-à-dire l'exaltation dialectique d'un équilibre conquis sur un déséquilibre premier, d'une unité toujours provisoire conquis sur une diversité originelle. En ce sens la littérature antillaise actuelle dans les inflexions et les postulations par quoi elle se dénomme *littérature de la créolité* est un laboratoire de la post-modernité. Si la condition moderne issue de la geste inaugurée en 1492 est marquée du sceau de l'universalisme occidental, l'ère post-moderne liée à l'explosion de l'Un et à la constitution d'un polycentrisme planétaire se déploie sous le signe d'une créolisation généralisée. De cela notre littérature antillaise actuelle porte témoignage en langue française (une langue française habitée, travaillée par la langue créole) mais aussi dans une langue créole encore balbutiante de naître à la condition scripturale, une langue créole conflictuellement solidaire de la langue française.

Il est heureux que les spécialistes du livre que vous êtes occupiez une position privilégiée pour connaître cette littérature et la faire connaître au travers et au-delà de vos activités professionnelles.

Je vous remercie de votre attention.